

Descriptif de module

Domaine : Economie & Services
Filière : Economie d'entreprise
Orientation : Banque et Finance
Orientation : Management durable

1. Intitulé de module Finance durable 2025-2026

Code : 5138

Type de formation :

Bachelor Master MAS DAS CAS Autres :

Niveau :

- Module de base
 Module d'approfondissement
 Module avancé
 Module spécialisé
 Autres :

Caractéristique :

Module obligatoire dont l'échec peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon l'art.25, du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO

Type :

- Module principal
 Module lié au module principal
 Module facultatif ou complémentaire
 Autres :

Organisation temporelle :

- Module sur 1 semestre
 Module sur 2 semestres
 Semestre d'automne
 Semestre de printemps
 Autres :

2. Organisation

Crédits ECTS : 5

Langue principale d'enseignement :

- Français Italien
 Allemand Anglais
 Autres :

3. Prérequis

- avoir validé les semestres 1 - 2
 avoir suivi les semestres 3 et 4 pour les étudiant-es EES et 5 et 6 pour les étudiant-es EEW
 Pas de prérequis
 Autres :

4. Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant-e doit :

- Avoir acquis les principaux concepts de la finance durable.
- Comprendre les enjeux globaux autour de la finance durable.
- Être capable de réfléchir de manière autonome sur les différents aspects de la finance durable et mettre en place des applications pratiques.

5. Contenu et formes d'enseignement

Le cours propose à la fois une introduction et un panorama de la finance durable et des approches ESG.

Plan

1. Introduction à la finance durable
2. ESG
 - a. Acteurs, écosystème, chiffres, market drivers
 - b. Facteurs E et S
3. Investissement thématique et Impact Investing
 - a. Théorie
 - b. Cas pratique
4. CSR et Gouvernance
5. Cadre réglementaire
6. Engagement et stewardship
7. Analyse ESG
 - a. Théorie
 - b. Cas pratique
8. Rôle des négociants en commodities dans le négoce dans la transition énergétique
9. Reporting et mesures

6. Utilisation de l'Intelligence Artificielle

L'IA ne sera pas utilisée dans le cadre du module.

7. Modalités d'évaluation et de validation

L'évaluation du module se fera en principe de la manière suivante : un travail de groupe, ou individuel, et un contrôle continu individuel.

8. Modalités de remédiation

- Remédiation obligatoire si le résultat du module est compris entre 3,5 et 3,9 / 6.
- Pas de remédiation
- Autres modalités :

Autres modalités de remédiation

En cas de remédiation, seule la note de l'examen de remédiation sera prise en compte.

Un module répété ne peut pas être remédié.

9. Bibliographie

- SSF; Guide de l'investissement responsable 2016, [Guide SSF](#)